

Jeudi 24 OCTOBRE à 20h30, SOIRÉE DE SOUTIEN À GEORGES IBRAHIM ABDALLAH
organisée par le Collectif Libérons Georges 33 et dédiée à la mémoire de Gilbert Hanna

PROJECTION EXCEPTIONNELLE DU FILM (en cours de réalisation) **WE WANT GEORGES IBRAHIM ABDALLAH IN JAIL** (Reprise d'une sommation de Hillary Clinton au gouvernement français) suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles et les membres du Collectif Libérons Georges 33. Prévente des places au cinéma à partir du Lundi 14 Octobre

WE WANT GEORGES IBRAHIM ABDALLAH IN JAIL



(NOUS VOULONS GEORGES IBRAHIM ABDALLAH EN PRISON)

Film documentaire de Pierre CARLES

Le 25 octobre 2019, cela fera 35 ans que le militant communiste libanais Georges Ibrahim Abdallah croupit en prison en France pour... complicité d'homicide volontaire. Oui, on a bien lu : cet homme a accompli une peine d'une telle longueur pour complicité d'assassinat (et non pour avoir tué lui-même). Les actions en question ont été commises par son groupe les FARL (Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises) contre des militaires étasuniens et israéliens en poste dans l'Hexagone, complices de l'invasion du Sud-Liban par Israël à la fin des années 70 / début des années 80. Georges Ibrahim Abdallah détient ainsi le triste record de plus vieux prisonnier politique en Europe. Neuf demandes de libération conditionnelle ont été déposées par ses avocats depuis le début des années 2000, la dernière en 2015. Sans succès. Dès qu'un tribunal d'application des peines considère qu'il n'a plus sa place en prison, le parquet, qui est inféodé au pouvoir politique (contrairement aux juges d'application des peines) fait

appel de la décision. Quand ce n'est pas le ministre de l'Intérieur qui refuse de signer l'arrêté d'expulsion vers le Liban, où Georges Ibrahim Abdallah est considéré comme un résistant à l'invasion de son pays par une puissance étrangère. Pourquoi un tel acharnement ?

En 2012, Jacques Vergès, avocat de Georges Ibrahim Abdallah, affirmait : « C'est le gouvernement des Etats-Unis qui oppose un veto intolérable à sa libération. » La révélation par WikiLeaks, en 2016, de propos échangés par Hillary Clinton, la secrétaire d'Etat des USA, et le ministre des affaires étrangères français Laurent Fabius accrédite cette hypothèse. À l'évidence, l'acharnement sécuritaire à l'égard de Georges Ibrahim

Abdallah témoigne d'un manque d'indépendance de la France vis à vis des USA. On ne voit pas d'autres explications.

Chaque année, devant la prison de Lannemezan où il est incarcéré, des centaines d'hommes et de femmes se réunissent pour réclamer la libération de Georges Ibrahim Abdallah. Avec le documentaire *We want Georges Ibrahim Abdallah in jail*, nous tenterons d'alerter un public plus nombreux sur ce scandale afin – qui sait ? – de réussir à faire bouger les lignes sur la question de cette libération. Un premier état de ce travail sera présenté le 24 octobre à Utopia. Ce jour-là, Georges Ibrahim Abdallah attaquera sa 36^e année de détention. (PIERRE CARLES)

Samedi 19 OCTOBRE : UN BUS POUR LANNEMEZAN

Comme chaque année, le Collectif Libérons Georges 33 appelle à un rassemblement devant la prison de Lannemezan pour exiger la libération de Georges. Départ de Bordeaux en bus à 9h, place Ravezies
Inscriptions pour le bus : liberte.pour.georges@gmail.com
Chèques de soutien bienvenus, à envoyer à : Collectif Libérons Georges 33, S/C Solidaires 33, 8 rue de la Course, 33000 Bordeaux
Adresse mail : liberonsgeorges33@gmail.com - Tél : 06 30 42 41 50